

Comité Syndical du 26 février 2024
18h00
Salle réunion CC Cordais Causse aux Cabannes

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

Ordre du jour

- 1 Approbation du compte de gestion 2023 et vote du compte administratif 20232
- 2 Budget primitif 2024 et appel à participation des 5 EPCI.....2
- 3 Points divers3

1 Approbation du compte de gestion 2023 et vote du compte administratif 2023

1.1 Compte de gestion

Présentation aux membres du comité Syndical du compte de gestion 2023 tel qu'il a été établi par Monsieur le Receveur de la Trésorerie d'Albi

	Résultats à la clôture de l'exercice 2022	Part affectée à l'investissement 2023	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	24 624.31 €	0 €	2 476.77 €	27 101.08 €
Fonctionnement	363 895.53 €	0 €	54 489.79 €	418 385.32 €
TOTAL	388 519.84 €	0 €	56 966.56 €	445 486.40 €

1.2 Compte Administratif 2023 et affectation du résultat :

Un président de séance sera désigné.

Les crédits ouverts au budget 2023 seront présentés par section et par chapitre, les réalisations et les restes à réaliser, mouvements réels et mouvements d'ordre confondus.

Les opérations de l'exercice 2023 font ressortir les résultats suivants, en conformité avec le compte de gestion 2023.

Résultat de fonctionnement 2023 :

Recettes de fonctionnement :	608 276.94 €
Dépenses de fonctionnement :	553 787.15 €
Résultat de fonctionnement 2023 :	54 489.79 €
Excédent 2022 reporté :	363 895.53 €
Excédent global de fonctionnement :	418 385.32 €

Résultat d'investissement 2023 :

Recettes d'investissement :	2 625.77 €
Dépenses d'investissement :	149.00 €
Résultat d'investissement 2023 :	2 476.77 €
Excédent 2022 reporté :	24 624.31 €
Excédent global d'investissement :	27 101.08 €

L'exercice fait apparaître un **résultat net provisoire de 56 966.56 €**, qui se traduit **par un excédent total cumulé de 445 486.40 €**.

A noter que ce résultat net comprend les aides de la DRAAF perçues pour le compte des partenaires du PAT et qui seront reversées pour les demandes de solde en 2024. Ce trop perçu s'élève à 39 195 €.

2 Budget primitif 2024 et appel à participation des 5 EPCI

2.1 Budget Primitif 2024 :

Conformément aux conclusions du débat d'orientation budgétaire du 18/12/23 et sur la base d'une cotisation à 3,90 € par habitant, il sera proposé le budget primitif 2024, suivant :

- En dépenses de fonctionnement : 1 000 519.82 €
- En recettes de fonctionnement : 1 000 519.82 €
(qui reprend le résultat de clôture 2023 corrigé à hauteur de 418 385.32 €)

- En dépenses d'investissement : 29 477.58 €
- En recettes d'investissement : 29 477.58 €
(avec reprise du solde d'exécution 2023 à hauteur de 27 101.08 €)

2.2 Appel à participation des 5 EPCI :

Suite au débat sur les orientations budgétaires 2024, le projet de budget a été établi sur la base d'une **cotisation relevée à 3,90 € par habitant**, en fonction de la population totale (base INSEE 2021), selon la clé de répartition suivante :

	Population totale INSEE 2021	Participation 3.90 €
CC des Monts d'Alban et du Villefranchois	6 498	25 342.20 €
CC Centre Tarn	11 428	44 569.20 €
CC Cordais et Causse	5 413	21 110.70 €
CC du Carmausin - Ségala	30 619	119 414.10 €
CC Val 81	5 657	22 062.30 €
TOTAL :	59 615	232 498.50 €

3 Points divers